

Archives nationales du Canada. Division des manuscrits. *Guide des archives littéraires*. (Ottawa), Archives nationales du Canada, 1988. 66 p.

Michel Biron

Volume 35, Number 4, October–December 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028193ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028193ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Biron, M. (1989). Review of [Archives nationales du Canada. Division des manuscrits. *Guide des archives littéraires*. (Ottawa), Archives nationales du Canada, 1988. 66 p.] *Documentation et bibliothèques*, 35(4), 192–193. <https://doi.org/10.7202/1028193ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Enfin, la section des index fournit de nombreuses clés. Cinq tables permettent le repérage des documents : un Index des noms (auteurs et maisons de production); un Index des titres; un Index des sujets; un Index des collections; et un Index de distributeurs. Dans tous les cas, les index renvoient non aux pages mais aux numéros d'ordre séquentiel attribués aux documents.

Les auteurs de ce guide ont même pris soin d'illustrer, de dessins d'enfants, le début de chacune des différentes disciplines. Ils en ont fait un instrument de travail très facile à consulter, que l'on soit ou non un initié de la bibliothéconomie.

Le *Guide Tessier des films et vidéos documentaires pour enfants* constitue un outil de travail indispensable à tout intervenant auprès des enfants.

Une note, dans l'introduction du guide, fait mention que trois autres répertoires sont en préparation, soit *Petits médias pour enfants*, *Documents sonores pour enfants* ainsi que *Films et vidéos de fiction pour enfants*. À la lumière du premier guide, nous avons la conviction que les suivants susciteront un intérêt aussi grand et qu'ils s'imposeront comme un outil de référence dans leurs domaines respectifs.

Louis Frémont
Services audio-visuels
Bibliothèque de Québec
Québec

Archives nationales du Canada. Division des manuscrits. Guide des archives littéraires. (Ottawa), Archives nationales du Canada, 1988. 66p.

La valeur des archives réside essentiellement dans la richesse historique de leur contenu et la communication de cette richesse est le but visé par leur conservation. L'un des moyens les plus efficaces d'établir un lien entre les chercheurs et les archives est encore la publication d'instruments de recherche. Les Archives nationales du Canada ont compris depuis fort longtemps l'importance de cette activité, comme en témoignent leurs nombreuses publications. Aussi, c'est dans cette perspective qu'en 1988, la Division des manuscrits des Archives nationales du Canada publiait son *Guide des archives littéraires*.

L'ouvrage offre une description sommaire des 145 fonds littéraires acquis par les Archives nationales du Canada entre 1867 et 1967. Il répond en grande partie à toutes les exigences

auxquelles doit se conformer un tel guide. Les textes liminaires comprennent un bref historique de la Division des manuscrits, suivi de renseignements généraux concernant le dépôt et les conditions de la recherche, comme l'adresse, l'horaire et les règlements pour la consultation. Vient ensuite la description, sous forme de notices, de chacun des fonds conservés par la Division.

Les notices sont classées alphabétiquement au nom du créateur du fonds. C'est donc le premier élément qui apparaît dans la notice. Le créateur du fonds est une personne physique ou un organisme qui a créé, reçu ou accumulé des documents dans l'exercice de ses activités. Lorsqu'il s'agit d'une personne physique, on retrouve à côté de son nom, ses dates de naissance et de décès. À ce premier élément s'ajoute la cote du fonds.

La deuxième zone renferme un bref historique de l'organisme créateur du fonds, ou une courte biographie de la personne qui l'a constitué. Cette deuxième partie est suivie de renseignements concernant le genre et la quantité de documents que l'on retrouve. C'est ainsi que l'on précise s'il s'agit de documents originaux ou de photocopies. Puis, on indique les dates extrêmes des documents, c'est-à-dire la date du document le plus ancien et le plus récent du fonds. Dans la même zone, on nous donne également la quantité de documents qu'il contient. Enfin, on mentionne l'existence d'un instrument plus détaillé décrivant le fonds, si un tel outil de recherche a été créé. Si le fonds a été microfilmé, on l'indique également. Cette dernière information est particulièrement intéressante pour les chercheurs éloignés, car dans ce cas, ils pourront généralement emprunter le microfilm par l'entremise du prêt entre institutions.

La dernière zone de la notice décrit brièvement le contenu du fonds. Les informations qu'on y retrouve se rapportent à la nature même des documents : manuscrits d'oeuvres, papiers personnels du créateur, correspondance, documents de recherche, etc. Ces renseignements correspondent en général aux grandes séries de documents que les chercheurs trouveront dans le fonds.

À la fin de certaines notices, on retrouve parfois des renvois. Ceux-ci signifient que les chercheurs trouveront, dans les autres fonds mentionnés, des documents se rapportant à celui qui fait l'objet de la notice consultée. Ainsi, par exemple, à la fin de la description du fonds Thomas D'Arcy McGee (p. 45), on nous signale que dans le fonds John J.O. Gorman, on trouvera des documents concernant Thomas D'Arcy McGee.

Ce guide de format pratique comprend 66 pages de texte en français et en anglais disposé tête-bêche. La présentation est agréable, claire et précise. Les notices sont uniformes et suffisamment élaborées pour bien orienter les chercheurs. Cependant, il aurait été intéressant que les restrictions à la consultation, lorsqu'il en existe, soient signalées. De même, un index onomastique aurait sûrement apporté un complément d'informations.

Ce guide sera certainement un outil de recherche très apprécié des chercheurs. Souhaitons que d'autres institutions suivent l'exemple des Archives nationales du Canada en faisant connaître leurs fonds d'archives au moyen d'instruments semblables. Les chercheurs et les archivistes ont besoin de ces ouvrages encore trop peu nombreux.

Michel Biron

Bibliothèque nationale du Québec
Montréal

À l'écoute de l'oeil: les collections iconographiques et les bibliothèques; actes du colloque organisé par la Section des Bibliothèques d'Art de l'IFLA, Genève, 13-15 mars 1985. Préface de Guust von Wesmael. Avant-propos et introduction par Huguette Rouit. Édité par Huguette Rouit et Jean-Pierre Dubouloz. Munich, K.G. Saur, 1989. 348 p. (IFLA Publications, 47)

De toutes les sections de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (FIAB/IFLA), celle des arts est sans doute une des plus actives. En plus de participer aux conférences générales annuelles, cette section organise fréquemment des activités diverses, comme des colloques et des séminaires. Ce colloque eut lieu en 1985, et les actes qui viennent d'être publiés témoignent du caractère particulier des activités de cette section: souci d'allier la recherche à l'application pratique, préoccupation de traduire dans des services à la clientèle les mieux articulés les progrès de la technologie, priorité absolue accordée à l'accès aux documents.

Ce colloque traitait des trois thèmes suivants: l'enseignement de l'iconographie dans les écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information; les artothèques, les collections iconographiques, les nouvelles techniques d'analyse des fonds documentaires; les utilisateurs et les moyens d'accès aux documents. En plus des 37 exposés répartis entre ces trois volets, les actes reproduisent aussi sept «textes de démonstrations» sur l'accès aux documents.

Il n'est évidemment pas question de présenter ni surtout de résumer chacun des 44 textes. Nous voudrions cependant dégager quelques idées maîtresses qui transcendent un certain nombre des exposés et que la lecture de cet ouvrage laisse en mémoire au lecteur attentif qui, dans notre cas, ne peut faire autrement que de tenter d'appliquer et de transposer ces propos au contexte québécois et canadien.

D'abord, s'impose «une prise de conscience de l'importance et de la richesse des collections iconographiques parfois méconnues ou oubliées» (page 13). Or, cette constatation vaut également pour notre pays, avec toutes les nuances qui vont de soi. Les bibliothèques et les centres de documentation contiennent souvent des richesses iconographiques qui nous sont propres et qui sont ignorées de tous, quelquefois même du personnel de ces institutions. Sans oublier que des collections d'une valeur inimaginable dorment (ou pourrissent) dans les caves ou les greniers de bien des personnes qui en ignorent ou en négligent la valeur. Non seulement ces documents possèdent leur propre valeur mais, en plus, ils fournissent plus souvent qu'autrement des informations complémentaires et précieuses pour les historiens et les chercheurs dans les diverses disciplines, particulièrement en sciences humaines.

Et puis, nous retenons de cette lecture l'importance de ces documents iconographiques comme soutien à l'enseignement, du niveau primaire au niveau universitaire, comme aussi la pertinence de l'insertion de l'enseignement iconographique dans le programme des écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Si tous les lecteurs et tous les participants au colloque semblent convaincus que les documents iconographiques peuvent contribuer de façon positive au succès du processus pédagogique, certains textes présentés lors de ce colloque émettent le souhait que l'enseignement de cette discipline soit inséré dans le curriculum des futurs bibliothécaires et documentalistes. «Le contenu de l'enseignement pourrait se résumer ainsi: apporter des éléments de réponse aux deux questions suivantes: quels sont les problèmes spécifiques de documents iconographiques? que fait un documentaliste iconographique?» (page 41).

Le lecteur retient encore de la lecture de ces «actes», le souci qui se généralise d'inventorier ce patrimoine documentaire, la préoccupation de le microfilmer pour une meilleure conservation, et l'utilisation des nouveaux développements technologiques comme, bien sûr, l'ordinateur, et aussi le vidéo-disque; enfin la compilation et la mise en disponibilité de banques de données d'abord locales, puis régionales, et éventuellement, nationales.